

REFUSONS LE PACTE DU 1^{ER} AU 2ND DEGRÉ

LE PACTE COLLÈGE, C'EST QUOI ?

Le PACTE est la nouveauté annoncée par notre ministère pour la rentrée prochaine. On pourrait croire à première vue qu'il n'y a rien de bien nouveau puisque les missions dont il est question sont en majorité des missions qui existent déjà. Pourtant, en acceptant ce PACTE, cela changera profondément notre travail et mettra en danger notre statut. Alors qu'est-ce qui change et quelles seront les conséquences si nous signons un PACTE ?

Annonçons tout d'abord que, quelles que soient les missions choisies, si vous n'avez pas pu assurer vos heures (absence, maladie, etc.), vous devrez rattraper vos heures sur d'autres missions du PACTE.

👉 **SIGNER UN PACTE SUR DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES EN COLLÈGE**

MISSIONS	CONSÉQUENCES
Faire des remplacements de courtes durées Cette mission est la mission prioritaire du PACTE. Il est bien précisé que les chef-fe-s d'établissements les mettent en œuvre « tout au long de l'année de façon prioritaire sur les autres missions. »	<ul style="list-style-type: none">• des contraintes d'emploi du temps avec des risques d'emploi du temps à trous ;• être tout le temps disponible en dehors de ses heures de cours puisqu'il faut pouvoir être capable de remplacer quand il nous l'est demandé ;• des cours avec des classes dont nous ne connaissons pas forcément les élèves ;• faire des cours aux pieds levés et laisser croire aux familles que c'est possible
Devoirs faits	Perte de la liberté d'intervention : là où avant il était possible de choisir sur quels créneaux nous souhaitions intervenir, là ce ne sera plus forcément le cas. Ceux-ci peuvent être imposés.
Stages de réussite	Perte de la liberté d'intervention : par exemple, là où il était possible de choisir sur quelles vacances nous souhaitions intervenir, ce ne sera plus forcément le cas. Celles-ci peuvent être imposées.
Heure hebdomadaire en 6^e (soutien/approfondissement français mathématiques)	<ul style="list-style-type: none">• faire des mathématiques ou du français sans que ce soit sa matière ;• travailler avec des élèves que nous ne connaissons pas ;• travailler avec des groupes dont l'effectif est important ;• des heures supplémentaires de coordination et de préparation axée sur des compétences ciblées par les enseignant-e-s des deux matières concernées.

👉 **SIGNER UN PACTE SUR DES MISSIONS ANNUALISÉES POUR LE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS ET CONDUITE DE PROJETS**

MISSIONS	CONSÉQUENCES
Coordination du dispositif Découverte des métiers	<ul style="list-style-type: none">• alourdissement de la charge de travail des coordinateurs en détriment de leur fonction première qui est d'enseigner ;• avoir une pression du chef-fe d'établissement bien plus importante sur les attentes de ces missions puisque nous sommes lié-e-s par un PACTE
Coordination et mise en œuvre de projets innovants	
Appui à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers	

EN RÉSUMÉ, SIGNER UN PACTE C'EST :

- une charge importante de travail en plus avec des contraintes sur les emplois du temps ce qui va aggraver les inégalités femmes/hommes.
- être à la disposition du chef-fe d'établissement ;
- laisser croire qu'on pourrait travailler plus, alors que les enseignant·es travaillent en moyenne 43h par semaine : nous voulons gagner plus mais sans travailler plus, et sans toucher à notre statut.
SUD éducation revendique une augmentation de 400€ pour toutes et tous sur nos salaires.
- accepter de nouvelles missions qui à terme pourraient s'imposer à toutes et tous comme ce fut le cas à France Télécom / Orange ;
- faire entrer le principe du contrat dans le statut de fonctionnaire, ce qui met en danger notre statut : choisir ses missions en fonction d'une rémunération est contraire à la philosophie de la fonction publique ;
- annualiser son temps de travail et par conséquent devoir rattraper les heures non faites en cas d'absence;
- signer pour des heures supplémentaires qui ne seront pas cotisées pour la retraite.

Pour toutes ces raisons, opposons nous au PACTE : il ne fera qu'aggraver nos conditions de travail et fragiliser notre statut.

REFUSONS DE LE SIGNER !